

DÉCISION N° 404 / 2025

confiant mandat spécial à Monsieur Philippe MANZANO

Nous soussignés, François GROSDIDIER, Président de L'Eurométropole de Metz

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 15 juillet 2020, par laquelle le conseil de l'Eurométropole de Metz a donné délégation à son Président,

Considérant l'intérêt de cette mission pour l'Eurométropole de Metz

DÉCIDONS :

- de confier mandat spécial à Monsieur Philippe MANZANO, Conseiller métropolitain, pour participer au Premier Forum France Blues organisé en partenariat avec Toulouse Blues Society et le Cahors Blues Festival en présence de professionnels et d'institutionnels qui se tiendra le 11 juillet 2025 à CAHORS.
- De prendre en charge les frais éventuels engagés dans le cadre de cette mission.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20250709-Decis404-2025-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Metz, le - 9 JUIL. 2025

Le Président

A large, stylized handwritten signature in blue ink, likely belonging to François Grosdidier.

François GROSDIDIER
Maire de Metz
Conseiller Régional du Grand Est
Membre Honoraire du Parlement